

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
REGION DE MOPTI
PREFECTURE DE DOUENTZA
SOUS PREFECTURE DE HOMBORI
COMMUNE RURALE DE HOMBORI

Hombori, le 11/10 2010

Réf. :

N° 001 /CRH

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE
DE HOMBORI

A

Monsieur Rafael Janio, le
Président du CC ONG

Objet: AVIS favorable pour commencer
les travaux.

Monsieur,

Suite au compte rendu du CC ONG par le
Canal de Amadou Maïga, conseiller communal chargé du
Suivi. Concernant votre programme d'intervention dans
ma Commune, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y a
aucune incompatibilité avec nos activités internes.

En effet je vous prie de vouloir bien commencer
vos travaux sans contrainte.

Monsieur le président, recevez mes hommages
anticipés.

P. Le Maire

